



LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

JANVIER 2020

RÉTROSPECTIVE

2019 en 16 coups de projecteur #6 et 7



MAINTIEN À DOMICILE

Des aides bienvenues
#4



EAU

Une compétence
communautaire
#9



DÉCHETS VERTS

Un bac pour tous
#10

RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération

Cité des Électriciens : une géante est née

Elle arbore fièrement une jupe longue couleur de ciel, des pièces de dentelle dont une noire prenant la forme de terrils. Elle porte aussi une cage et son canari, des fleurs par dizaines rappelant pour partie ses origines polonaises. Mireille possède tous les attributs des géants du nord de la France et de Belgique, personnages traditionnels des ex-Pays-Bas espagnols inscrits depuis 2008 au patrimoine mondial. Symboliquement baptisée le jour de la Sainte-Barbe, la géante a pris ses quartiers à la Cité des Électriciens, avant d'être installée à terme à l'hôtel de ville de Bruay-La-Buissière. En attendant, c'est dans le nouveau barreau de la cité qu'elle vous attend et vous contemple du haut de ses 3,75 m.



Prêts à plonger dans le grand bain

Fin novembre, 200 jeunes ont participé à la cérémonie de remise des diplômes « j'apprends à nager » à Loisinord. Cette opération, proposée chaque été à l'ensemble des communes en contrat de ville, a pour objectif de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive et d'écarter les risques de noyade. Après avoir travaillé dur pour apprendre à nager dans les piscines de l'Agglo, ces jeunes nageurs ont été récompensés par une soirée avec accès libre aux pistes de ski, ainsi que par diplôme et un passe sport découverte permettant une heure d'activité à Loisinord (ski alpin et ski nautique) et à la base nautique de Beuvry. Félicitations à eux !

Un Noël chaleureux à Loisinord

Plusieurs centaines d'enfants et leurs parents ont envahi le stade de glisse de Loisinord à dix jours de Noël. Un spectacle, intitulé « Safari Party », les a tout d'abord emmenés au fin fond de la jungle. De quoi bien se réchauffer avant de suivre la traditionnelle descente aux flambeaux du Père Noël et de ses lutins, et de se régaler enfin des friandises généreusement distribuées.



Les élus et personnels de la
Communauté d'agglomération vous
souhaitent une très bonne année 2020



Le contrat de transition énergétique est lancé

Douze projets et 28 millions d'euros engagés ou à engager par l'Agglomération et ses partenaires, voilà pour résumer le contenu du contrat de transition énergétique (CTE). Un contrat qui a été paraphé le 16 décembre, notamment par Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre à la Transition énergétique et solidaire, et Alain Wacheux,

président de la Communauté d'agglomération. Rappelons que le CTE est un ensemble de mesures prises ou à prendre afin de lutter efficacement contre le changement climatique à l'échelle du territoire. Tous les détails sur www.bethunebruay.fr/actualites



Centre régional des arts martiaux : c'est parti !

La matinée du 19 décembre a été marquée, sur la zone du Beau Pré, à Verquin, par la pose de la première pierre du centre régional des arts martiaux (CRAM). Il devrait être opérationnel en septembre 2021. Notamment équipé d'une salle principale de 2 800 m², il pourra accueillir 2 500 spectateurs autour de 12 tapis de compétition, jusqu'à 3 400 personnes lors de spectacles (le Mag' d'octobre 2019). Cet équipement structurant représente un investissement de 18 millions d'euros. La Région et la Communauté d'agglomération apportent 7 millions chacune, le Département et l'État (Agence nationale pour le développement du sport), 2 millions chacun. Pour le symbole, leurs représentant(e)s ont été « épaulé(e)s » par deux jeunes judokas de Verquin. De futurs champions olympiques, qui sait. D'autant que le CRAM pourrait bien servir de « base arrière avancée » lors des JO Paris 2024...

SOMMAIRE

JANVIER 2020

ACTUALITÉS

- Perte d'autonomie : des aides pour le maintien à domicile #4
- Santé : l'Agglo à la rencontre des professionnels #5
- Fonds de concours : pour le bien-être des habitants #5

DOSSIER

- Rétrospective : 2019 en 16 coups de projecteur #6 et 7

ÉCONOMIE

- Des mini-entreprises prêtes à décoller #8
- L'image dépoussiérée des travaux publics #8

ENVIRONNEMENT

- L'eau potable, une affaire communautaire #9
- Déchets verts : un bac pour tous #10
- Collecte sélective : méfiez-vous des faux-amis ! #11

LOISIRS

- Week-end de glisse à Loisinord #12
- Labanque : on a testé pour vous l'« art-dating » #13
- Une première Nuit de la lecture... sur 3 après-midis #13
- CLEA : une saison chasse l'autre #14
- Les Pas Perdus : un petit tour et puis... s'en reviennent #14
- Agenda #15

Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
**LE MAG' - Le magazine d'information
de votre Communauté d'agglomération**

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres,
CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00
Courriel : contact@bethunebruay.fr

Directeur de la publication : Alain Wacheux. **Directrice de la rédaction** : Marion Blanquart. **Conception** : Service communication. **Photos** : Service communication sauf mentions contraires. **Mise en page** : Avantmidi - www.avantmidi.fr
Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. **Distribution** : Adrexo Béthune. **Tirage** : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Si vous n'avez pas reçu ce numéro dans votre boîte aux lettres, merci de nous en informer en téléphonant au 03 62 61 46 68. Si vous souhaitez recevoir le Mag par voie postale, envoyez-nous un courriel à notre adresse (communication@bethunebruay.fr).

AGGLOMÉRATION

PERTE D'AUTONOMIE : DES AIDES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE



Vous avez besoin d'adapter votre logement à votre mode de vie ou à votre perte d'autonomie ? L'Agglomération vous aide à vous sentir mieux chez vous... et à y rester ! En partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), elle vous propose un accompagnement sur mesure. Bénéficiez gratuitement d'aides techniques et financières, avec un diagnostic à domicile.

Pourquoi adapter son logement ?

En cas de perte d'autonomie, qu'elle soit due au vieillissement ou au handicap, il est essentiel que votre domicile évolue et s'adapte pour vous permettre de rester chez vous. Que ce soit pour faire installer un monte escalier, une douche adaptée ou un rehaussement des toilettes, poser des volets roulants électriques ou encore améliorer l'accès au logement... Tous les types de travaux d'adaptation sont éligibles aux aides proposées.

Qui peut prétendre à ces aides ?

Outre les conditions de revenus (voir ligne 25 de l'avis d'imposition le plus

actuel), pour s'adresser aux modestes et très modestes, il faut que vous soyez propriétaires de votre logement et que celui-ci ait plus de 15 ans. Les propriétaires-bailleurs d'un logement de plus de 15 ans sont aussi concernés par ces aides (en fonction des loyers pratiqués après travaux et des revenus des locataires).

Vous êtes propriétaire et avez besoin d'améliorations dans votre logement pour faire face à une perte d'autonomie ? Vous aidez une personne âgée en perte de mobilité ? N'hésitez pas à nous consulter !

DES PERMANENCES PHYSIQUES ET TÉLÉPHONIQUES POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS RENSEIGNER :

▪ Hôtel communautaire de Béthune

Permanences physiques le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h
Permanences téléphoniques au 03 62 61 48 48 le lundi de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h

▪ Antenne communautaire de Lillers :

Permanences physiques 1^{er}/3^e/5^e jeudis de chaque mois de 9 h à 12 h.

▪ Antenne communautaire d'Isbergues :

Permanences physiques 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9 h à 12 h.

Comment obtenir ces aides ?

Rendez-vous sur le site de l'Anah, monprojet.anah.gouv.fr et laissez-vous guider ! Afin de mieux définir votre projet de travaux, vous pouvez joindre nos équipes pour tout conseil et vous assister pour vous inscrire en ligne. Ces aides peuvent s'élever de 40 à 80 % du montant hors-taxe de travaux.

AGGLOMÉRATION

SANTÉ : L'AGGLO À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELLS

Fin novembre, plus d'une centaine de professionnels de la santé ont répondu « présent » à l'invitation lancée par l'Agglomération. L'occasion, entre autres, de leur exposer les avancées du contrat local de santé et de recueillir leurs avis.



Professionnels et représentants des structures de santé se sont fortement mobilisés pour cette première.

Depuis plusieurs mois, l'Agglomération travaille aux côtés de l'agence régionale de santé (ARS) à l'élaboration de son contrat local de santé. L'objectif : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Pour ce faire, elle a établi un diagnostic, fixé des priorités et engagé une démarche partenariale avec différents acteurs.

La prévention auprès des plus jeunes, l'accompagnement des personnes vulnérables dans leur parcours de santé et l'attractivité du territoire pour les

professionnels de santé ont ainsi été repérés comme des axes prioritaires. Ces trois thématiques, qui constituent le socle du futur contrat local de santé (adoption prévue en 2020), ont donc fait l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre de groupes de travail.

Les professionnels de santé ont été invités à découvrir et à réagir aux propositions issues de ces travaux, lors d'une soirée initiée par l'Agglomération. Au programme également, la présentation des communautés professionnelles

territoriales de santé (CPTS) et du PREDICE (programme de e-santé), deux dispositifs concernant au premier plan nos invités d'un soir.

Au-delà des informations glanées, des avis et contributions apportées, cette soirée aura également été riche des rencontres et échanges entre les partenaires et les professionnels de santé qui se sont longuement poursuivis après la réunion. Car c'est aussi cela l'ambition du CLS : créer du lien et dynamiser le partenariat local.

FONDS DE CONCOURS

POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

Deux conventions d'attribution d'aides à des projets communaux ont été signées en fin d'année.



Il s'agit maintenant d'aménager les abords de la mairie.

BURBURE – Vers un centre-bourg pimpant et dynamique

Les Burburains disposent depuis la Noël d'un superbe équipement comprenant mairie, salle polyvalente et bibliothèque, un édifice de haute qualité environnementale financé à hauteur de 165 000 €

par l'Agglomération. L'heure est désormais aux travaux d'aménagement de ses abords. Construction d'un parking de 60 places, d'un espace de 700 m² destiné à accueillir des commerces, plantations diverses, voilà pour résumer ce nouveau chantier d'envergure d'un coût de 862 634 €, et qui générera 900 heures d'insertion à destination de personnes éloignées de l'emploi. La contribution de l'Agglomération à ces aménagements est de 192 500 €.

VERQUIGNEUL – Pour des équipements accessibles à tous

La commune de Verquigneul s'est lancée dans un vaste programme de mise en accessibilité de ses bâtiments : mairie, salle polyvalente (notre photo), salle des sports, restaurant scolaire, école, église, etc.

Sur le coût total estimé à 241 677 € hors taxes, l'Agglomération apportera sa contribution à hauteur de 25 000 €. On notera que les différents chantiers permettront d'offrir 311 heures d'insertion.



Entre autres, la salle polyvalente sera rendue plus accessible.



2019 EN 16 COUPS DE PROJECTEUR

Les produits locaux : meilleurs pour la santé, pour l'environnement et pour l'économie locale.



A... COMME ALIMENTATION

Le 15 octobre à Loisinord, à l'occasion du Salon des professionnels de l'offre alimentaire locale, lancement du programme agricole territorial. Ce Pat est formalisé par une charte en 40 actions alors signée par 15 partenaires. Il s'agit de promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité, de limiter l'impact des activités agricoles sur l'environnement, de promouvoir les produits locaux...

... COMME AMÉNAGEMENT

Un nouveau programme européen Leader est officiellement lancé à Busnes le 19 juin. Il s'applique dans les 35 communes de la Lys romane et vise à favoriser le développement d'initiatives innovantes afin de valoriser de manière durable l'économie de ce secteur rural.

En matière d'aménagements, on notera la livraison de la zone Futura II, à Beuvry (lire par ailleurs) et la poursuite des vastes chantiers engagés à l'écoquartier des Alouettes, à Bruay-La-Buissière.

> D'autres éléments de la compétence « Aménagement du territoire » sont à découvrir dans les différentes rubriques ci-dessous.

... COMME ASSAINISSEMENT

Comme chaque année, de nombreux chantiers ont été menés en matière de collecte et de gestion des eaux usées et pluviales. Ils ont été opérés, pour les eaux usées, à Annezin, Lozinghem, Noeux-les-Mines, Saint-Floris, Béthune, Houchin, Isbergues, Verquin, Hesdigneul, Auchel, Diéval, Ourton, Calonne-Ricouart ; pour les eaux pluviales à Calonne-Ricouart, Isbergues, Auchy-les-Mines, Verquigneul.

C... COMME CENTENAIRE

L'année a été marquée par la célébration du centenaire de la grande immigration polonaise des années 1920. Notamment par huit manifestations soutenues par l'Agglomération qui se sont déroulées à Houdain, Marles-les-Mines, Calonne-Ricouart, Divion, Haisnes, Bruay-La-Buissière et Hersin-Coupigny.



La Cité des Électriciens, l'un des cinq grands sites du bassin minier patrimoine de l'humanité.

... COMME CITÉ

Autre grand fait marquant, le 17 mai à Bruay-La-Buissière : la réouverture de la Cité des Électriciens totalement métamorphosée. La plus ancienne cité minière du département est depuis cette date l'un des cinq sites majeurs de l'épopée minière inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. En plus de sa fonction de centre d'interprétation, des événements populaires y sont organisés très régulièrement. Tout cela venant en plus de l'habituelle très riche programmation culturelle.

La collecte des déchets verts en bacs concerne déjà 35 communes. Ce n'est qu'un début...



D... COMME DÉCHETS

À partir du 1^{er} avril, la collecte des déchets verts au porte-à-porte a été étendue à l'ensemble de l'agglomération. C'est-à-dire aux habitants des ex-communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres. Différence d'importance : dans ces 35 communes, chaque foyer est équipé d'un bac. Cette mesure sera progressivement étendue (lire en page 10).

En septembre toujours sont lancés les travaux de construction de la déchetterie de Houdain. Elle permettra de désengorger les équipements voisins de Bruay-La-Buissière et de Ruitz.

E... COMME ÉCONOMIE ET EMPLOI

Année importante, aussi, pour cette compétence-phare avec, notamment, la modernisation du port fluvial de Béthune-Beuvry achevée en début d'année. Mais aussi la refonte complète de la zone Futura II, mitoyenne du centre hospitalier de Béthune-Beuvry, qui dispose depuis l'été d'un environnement bien plus favorable aux implantations médicales et paramédicales. Officiellement labellisée « Territoire

L'Agglomération a voulu des aménagements de qualité pour la zone Futura II.



d'industrie » depuis le 26 juin, l'Agglomération soutient également ses très petites entreprises et entreprises de l'économie sociale et solidaire. Le 8 juillet, elle a mis à l'honneur les 87 TPE et 7 structures de l'ESS qui, depuis 2017, ont bénéficié de son accompagnement et d'une aide, pour un montant total de 811 387 €.

... COMME EMPLOI. BETHUNE BRUAY.FR

Il convient aussi de signaler la naissance, le 12 juin, de emploi.bethunebruay.fr, un site qui permet d'avoir accès à l'ensemble des offres disponibles en matière d'emploi, de contrats en alternance, de stages et de missions sur le territoire de l'agglomération.

F ... COMME FONDS (DE CONCOURS)

Construction d'équipements publics, réhabilitation de centres-bourgs, mise en accessibilité, mise en valeur du patrimoine, création de commerces de proximité ou projets entrant dans la redynamisation de quartiers en « Politique de la Ville », etc., 43 dossiers portés par les communes ont été accompagnés par l'Agglomération lors de l'année écoulée, pour un montant total de 3,35 millions d'euros.

H ... COMME HABITAT

Après des mois d'études et de concertation tous azimuts, le Programme local de l'habitat (PLH), un document aussi épais (190 pages) qu'ambitieux, a été adopté en conseil communautaire fin septembre. Attractivité, diversification et solidarité sont les grandes orientations de ce PLH doté d'environ 20 millions d'euros d'aides diverses (près de 3 millions par an). Il prévoit, notamment, la construction chaque année de 1 070 logements neufs sur l'ensemble du territoire.

L ... COMME LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Les interventions dans ce cadre ont été très nombreuses : chantiers de restauration écologique à Caucourt, Fouquereuil, Béthune, Rebreuve-Ranchicourt, Gauchin-le-Gal ; création de retenues à Norrent-Fontes, Saint-Hilaire-Cottes ; divers travaux (débroussaillage, défense des berges, etc.) à Labourse, Verquin, Beuvry, Guarbecque, Gonnehem, Hersin-Coupigny, Fouquières.

M ... COMME MOBILITÉS

En matière de transports, 2019 apparaît clairement comme une année charnière dans la transition vers des modes de locomotion plus respectueux de l'environnement. On évoquera ainsi l'aménagement des voies sur berges le long du canal d'Aire entre Billy-Berclau et Hinges pour le plus grand plaisir des cyclo-randonneurs. Un plaisir partagé par celles et ceux qui empruntent les voies piétonnes et cyclistes parallèles à une partie de la ligne 2 du bus à haut niveau de service (BHNS).



La réorganisation du réseau de bus s'est également traduite par la mise en service de deux centres de maintenance, à Béthune et à Houdain.

Ce BHNS est l'élément-clé, pas le seul, de la nouvelle stratégie déployée par le Syndicat mixte des transports. De fait, le réseau Tadao très largement refondu voit désormais circuler des bus articulés de 18 m de long (BHNS), des bus hybrides et même des bus fonctionnant à l'hydrogène, un combustible produit sur place (à Houdain) à partir d'énergies vertes. Le territoire du SMT, le nôtre, a ainsi pris une bonne longueur d'avance.

O ... COMME ODYSSEE (ET OSONS NOS TALENTS)

Entre mai et octobre, des dizaines de manifestations, culturelles et festives, ont été proposées dans le cadre du festival Odysée organisé sur les agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Il s'agissait de marquer l'évolution du bassin minier depuis 10 ans.



Une version XXL d'Osons nos talents était aussi inscrite dans le programme d'Odysée.

Expositions, installations d'artistes, invitation à randonner dans la Chaîne des parcs, banquet champêtre géant, etc. ont fait la joie de milliers de visiteurs.

En guise de clap de fin, et dans un tout autre registre, le territoire a accueilli la version XXL du salon Osons nos Talents, mi-octobre à l'écoquartier des Alouettes de Bruay-La-Buissière. 6 500 personnes en quête d'une solution en matière d'emploi, de formations, de stage... ont fait le détour par là.

P ... COMME PLAN CLIMAT

Début septembre, les élus communautaires valident le Plan climat 2020-2026. En 151 actions, il vise une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables. Son adoption définitive est attendue au début du printemps prochain.

R ... COMME RÊVE

Grande première dans le genre le 24 octobre : le projet Reve - comprendre « recharge écologique des véhicules électriques » - devient réalité. Des panneaux photovoltaïques et une éolienne (notre photo de une) implantés sur le toit de l'hôtel communautaire, le tout couplé à des batteries de stockage, permettent l'alimentation en énergie propre de la flotte de véhicules électriques.

S ... COMME SPORTS

Outre la kyrielle d'événements sportifs organisés ou soutenus par l'Agglomération, on notera le démarrage des travaux de construction du Centre régional des arts martiaux et l'annonce de la construction de deux piscines, à Bruay-La-Buissière et Cambrin.



La construction de deux piscines et du centre régional des arts martiaux est actée.

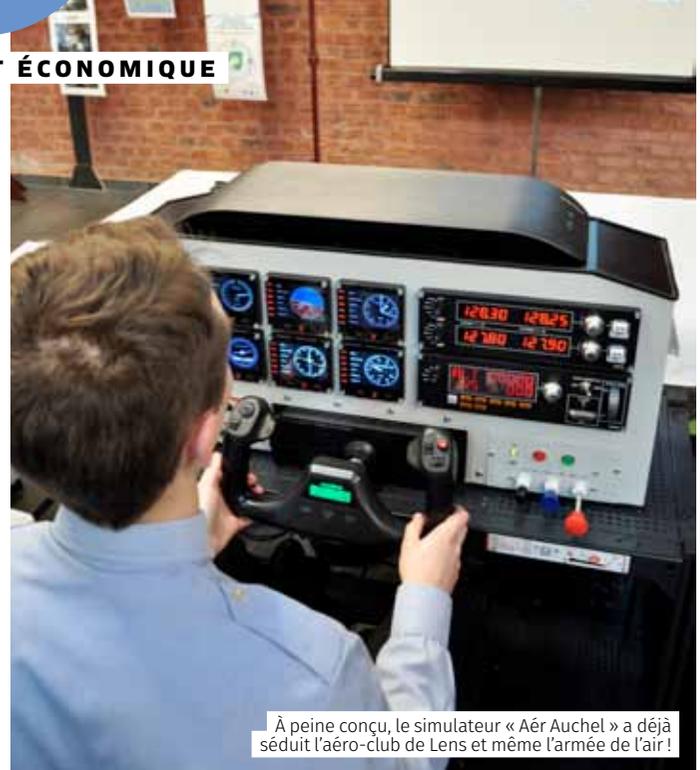
AUCHEL

DES MINI-ENTREPRISES PRÊTES À DÉCOLLER...

Afin de sensibiliser leurs élèves à l'entrepreneuriat, les établissements scolaires sont invités chaque année à créer une mini-entreprise, les meilleures étant récompensées. Auchel fait carton plein en la matière puisque le collège Sévigné, les lycées Degrugillier et Lavoisier sont sur les rangs. Mieux, l'une de ces « petites affaires » a déjà séduit l'armée de l'air !

Adeptes du zéro-déchet et du « faites-le-vous-même » (le « Do It Yourself, DIY » en anglais), les élèves de Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège proposent notamment leurs recettes de lessive maison avec « Clean Perfect ». Leurs collègues du lycée professionnel ont, eux, créé « O'Tour de la ville » qui commercialise des trophées en polymère (Plexiglass) découpés et gravés du plus bel effet.

La mini-entreprise du lycée Lavoisier se nomme « Aér Auchel » et produit rien de moins qu'un simulateur de vol (avis aux amateurs : à 2 000 ou 2 500 € pièce suivant la version), en partenariat technique avec le lycée d'Artois de Noeux-les-Mines et le lycée professionnel Degrugillier.



À peine conçu, le simulateur « Aér Auchel » a déjà séduit l'aéro-club de Lens et même l'armée de l'air !

Ce produit intéresse au plus haut point les professionnels puisqu'il a d'ores et déjà et notamment été vendu à... l'armée de l'air ! Un argument commercial de poids pour la finale régionale de mini-entreprises (au printemps) voire la finale nationale ?

Bénéficiant d'un large soutien, dont celui de l'Agglomération, le concours des mini-entreprises vise à inculquer l'esprit d'entreprendre chez les élèves. Ceux-ci doivent trouver l'idée, la concrétiser et la faire fonctionner pendant l'année scolaire. Ils sont accompagnés par l'association Entreprendre pour apprendre durant ce temps et jusqu'à leur passage devant le grand jury régional ou plus...

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

L'IMAGE DÉPOUSSIÉRÉE DES TRAVAUX PUBLICS



Le campus bruaysien était tout indiqué pour évoquer le futur proche des travaux publics.

Avec l'appui de l'Agglomération, le campus des métiers des travaux publics a été, fin novembre, l'une des étapes des Rencontres régionales de la recherche et de l'innovation, au sein du lycée des travaux publics de Bruay-La-Buissière.

Une cinquantaine de chefs d'entreprise et autres décideurs était de ce rendez-vous portant très logiquement sur l'innovation dans les travaux publics. Un temps d'échanges fort intéressant puisqu'il y a été question de route solaire (les panneaux photovoltaïques sont incorporés dans le bitume), de chaussée qui se déneige instantanément, du recyclage du béton et plus généralement de tous les matériaux de construction. « *La route devient ressource !* », a lancé un intervenant. Il a même été question d'exosquelette, celui-ci pouvant par exemple servir à augmenter la puissance de la main de l'homme. De futures formations en vue au campus de la rue d'Aire ?

EN BREF

Réunion d'information « Dynamiser votre entreprise artisanale grâce au numérique », le lundi 20 janvier à 18 h 30 à l'antenne communautaire de Lillers, 7 rue de la Haye.
Contact : q.lallement@cma-hautsdefrance.fr ou (T) 06 99 65 54 69.

AGGLOMÉRATION

L'EAU POTABLE, UNE AFFAIRE COMMUNAUTAIRE

La compétence « eau », depuis son captage jusqu'à l'arrivée à votre robinet, est du seul ressort de l'Agglomération depuis le 1^{er} janvier. Si tout change - juridiquement -, rien ne change pour le consommateur. À commencer par le prix du m³ qui reste identique cette année.

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) impose ce transfert de compétence. En clair, cela signifie que la Communauté d'agglomération se substitue aux 22 autorités organisatrices de gestion de l'eau (communes ou syndicats).

Au 1^{er} janvier, six de ces autorités qui assuraient elles-mêmes la gestion complète du service de l'eau en régie (captage, traitement, acheminement, facturation, etc.) ont vu leurs personnels et biens matériels directement **rattachés à l'Agglomération**. C'est le cas du **Sivom de la communauté du Béthunois, des syndicats des eaux de la région de Saint-Hilaire-Cottes, de Rebreuve-Ranchicourt, de la région de Gonnehem, celui du Bas-Pays (Siadebp) et de la commune de Diéval**. Pour leurs usagers, cela signifie que la Communauté d'agglomération devient leur interlocuteur unique, notamment pour des questions liées à la facturation ou au branchement.

> **Numéro vert (service et appel gratuits) –**

Service abonnés et facturation :

0 800 100 116 Service à appel gratuits

> **Pour toute urgence technique (24h/24h – 7j/7j) : Numéro vert (service et appel gratuits)**

0 800 100 109 Service à appel gratuits

Douze autres structures – Sacra (Auchellois), Sabalfa (Bruaysis), Douvrin-Billy-Berclau, Isbergues-Guarbecque-Ham-Lambres, région de Norrent-Fontes pour les syndicats et les communes de Noyelles-les-Vermelles, Vermelles, Noeux-les-Mines, Hersin-Coupigny,



L'Agglomération a désormais la main sur toute la chaîne de l'eau

Fresnicourt-le-Dolmen, Lillers et Saint-Venant - ont confié la gestion de l'eau à des sociétés privées spécialisées via ce que l'on appelle une « délégation de service public » (DSP). Ces conventions sont transférées à la Communauté d'agglomération et se poursuivront jusqu'à leur échéance (en 2024/2025 pour la plupart). Les élus communautaires auront alors à choisir le mode de gestion qui leur apparaît le plus approprié (régie ou DSP). Là aussi rien ne change pour les usagers concernés : ils continuent à s'adresser à leur interlocuteur habituel :

> **Veolia (Eaux de l'Artois) : 03 21 14 02 02**

> **Saur : 03 60 56 40 00 (contact client), 03 60 56 40 08 (urgence technique)**

> **Suez : 0977 400 682 (contact client), 0977 401 902 (urgence technique).**

Les quatre structures restantes, pour lesquelles les périmètres dépassent les limites de la communauté d'agglomération, gardent leur autonomie et restent donc les interlocuteurs de leurs usagers (la décision de maintien ou de retrait sera prise cette année). Il s'agit des Syndicats de la Nave, de la Haute Vallée de la Lawe, de Ferfay-Aumerval-Bailleul-les-Pernes, et du Siden-Sian (Noréade eau) qui assure le service pour les communes

d'Auchy-les-Mines, Haisnes, Blessy, Estrée-Blanche et Liettes (voir les numéros d'appel sur votre facture ou sur www.bethunebruay.fr/eau-potable)

- LES CHIFFRES (2017)**
- 39** : le nombre de forages
 - 64** : le nombre de châteaux d'eau et réservoirs (+ 6 en dehors du territoire)
 - 6** : le nombre de stations de traitement hors chloration (+1 en dehors du territoire)
 - 1 763 km** : la longueur des réseaux d'adduction (soit la distance entre Béthune et Naples)
 - 15** : en millions de m³, le volume produit chaque année (environ 2 millions de m³ proviennent d'en dehors du territoire)
 - 11,2** : en millions de m³, le volume annuel consommé en moyenne, soit 32 320 m³ par jour (l'équivalent de 13 piscines olympiques)
 - 123 500** : le nombre total d'abonnés.

AGGLOMÉRATION

COLLECTE SÉLECTIVE : MÉFIEZ-VOUS DES FAUX-AMIS !

« Les pots de yaourts, les boîtes à pizza, les emballages plastiques, où les jette-t-on ? » Vous êtes nombreux à nous questionner sur les bons gestes de tri via les réseaux sociaux. Nos ambassadeurs de tri vous répondent.

Qui n'a jamais hésité avant de jeter un déchet à la poubelle ? Les pièges en matière de tri sont en effet nombreux, et les consignes parfois différentes d'une collectivité à l'autre. Il est normal d'avoir des doutes.

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?

« Lors des contrôles de bacs, nous trouvons souvent du polystyrène, des pots de tabac, de yaourt ou de fleurs, des sachets de bonbons, pâtes, céréales, du verre, des vêtements, des sacs intissés, des jouets, des produits hygiéniques (couches...) et des emballages alimentaires souillés (barquette de frites, boîtes à pizza ou à pâtisserie...). Tous ces déchets sont à jeter avec les ordures ménagères ! »

Pourquoi les bacs de certains ménages ne sont pas collectés ?

« L'an dernier, nous avons refusé la collecte de plus de 1 700 bacs car ils étaient mal triés. Les erreurs de tri, aussi banales peuvent-elles paraître, ont des conséquences importantes. Elles peuvent polluer tout le chargement d'un camion qui est alors refusé par le centre de tri. Ces déchets sont alors envoyés au centre de valorisation énergétique sans hélas pouvoir être recyclés. »

NE VOUS TROMPEZ PLUS

Seuls les bouteilles et flacons en plastique dur, les sacs et les films en pastique souple peuvent être déposés dans le bac jaune, avec les emballages en métal, en papier et en carton... Et en vrac, JAMAIS dans un sac (sauf pour Béthune). Les autres emballages sont à jeter avec les ordures ménagères.

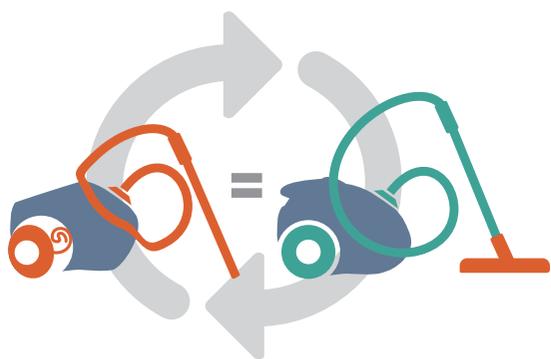


« Résolution 2020 : je présente mon bac en bordure de trottoir, la poignée du côté de la route... et seulement lorsqu'il est plein ! »

LES SACS ET FILMS PLASTIQUES

Chez nous, il se recycle ! Vous pouvez donc les mettre dans la poubelle jaune. Astuce, pour savoir si un film plastique doit être mis dans le bac jaune, essayez de le percer avec votre doigt. Si vous faites un trou, c'est gagné ! Le mieux est de réutiliser vos sacs et d'opter pour les produits sans suremballage !

LA REPRISE « 1 POUR 1 », VOUS CONNAISSEZ ?



Des solutions existent pour vous débarrasser facilement et rapidement des biens mobiliers et électroménagers dont vous ne vous servez plus. - Vous pouvez les donner ou les vendre s'ils sont toujours en état. S'ils sont hors-service, il y a une alternative à la déchetterie.

Profitez des services de reprise proposés par votre magasin sans bouger de chez vous ! - Selon le code de l'environnement, les distributeurs d'équipements

électriques sont dans l'obligation de proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 » - l'écotaxe ajoutée au prix d'achat de vos équipements neufs sert à ça. Ils reprennent donc gratuitement votre produit usagé lors de l'achat d'un neuf équivalent, y compris en cas de vente à distance. Profitez de la livraison pour les faire enlever. Quant au mobilier, il n'y a pas d'obligation. Certaines enseignes offrent pourtant un service de reprise de vos vieux meubles. Pensez-y !

WEEK-END DE GLISSE À LOISINORD

La Fête du ski et de la neige revient le week-end des 18 et 19 janvier lors de deux belles journées « portes ouvertes ». Location ou achat de matériel de ski, marché local, restauration montagnarde...

Et une flopée d'animations en parallèle : concert rock, descente aux flambeaux, démonstrations freestyle... Demandez le programme !



En 2018, la Fête du ski s'est déroulée sous la neige. Quels sont les pronostics pour l'édition 2020 ?

Des initiations au ski

Il n'y a pas d'âge pour s'initier au ski alpin. Si vous êtes débutant, le Ski Club Aventure Loisinord (SCAL) vous propose des initiations durant ce week-end. Acquitez-vous du pass'journée et les moniteurs vous apporteront tous les conseils nécessaires pour dévaler les pistes en autonomie.

> Le samedi et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Des démonstrations « freestyle »

Pour cette partie du programme, il faut être un peu plus aguerri(e). Les membres du SCAL vous présenteront ce qu'ils ont appris tout au long de l'année et effectueront des figures

sur les modules. Venez applaudir leurs prouesses acrobatiques ! Si vous êtes aussi bon « rideur », n'hésitez pas à vous joindre à eux. Le spectacle n'en sera que plus beau.

> Le samedi et le dimanche de 17 h 15 à 17 h 45

Une descente aux flambeaux

Pour un fabuleux souvenir de cette journée à Loisinord, nous vous proposons de participer, avec les membres du SCAL, à la traditionnelle descente aux flambeaux haute en couleur ! Venez nombreux, tout le monde peut y participer. N'oubliez pas de vous couvrir, les soirées sont fraîches au pied des pistes.

> Le samedi à 18 h

Un concert rock

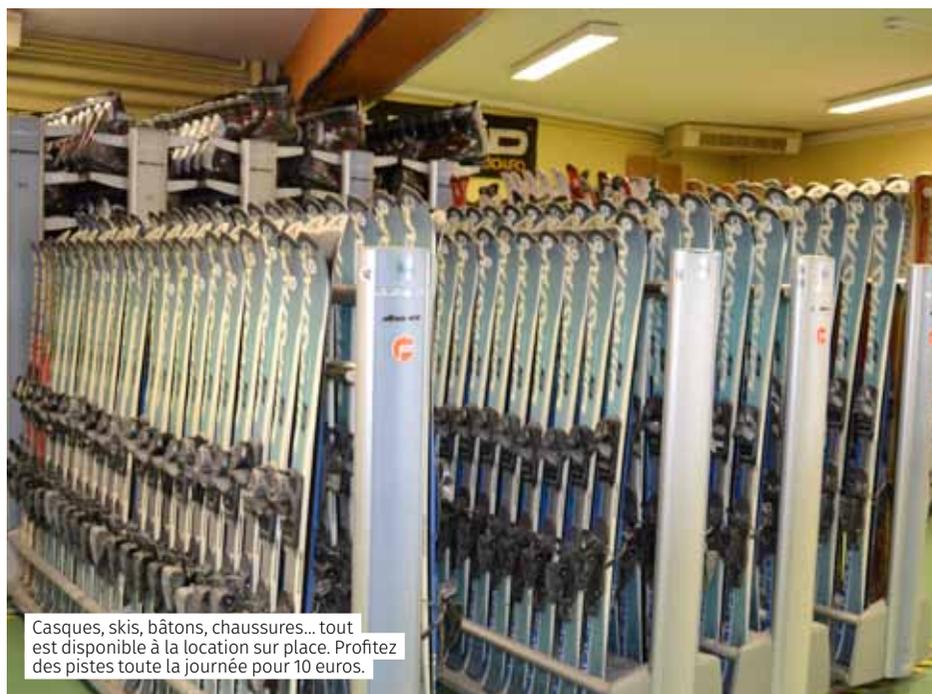
Cette année, on prend les mêmes et on recommence ! Après avoir mis le feu l'année passée, le groupe Pick-up est de retour avec ses reprises rock.

> Le samedi à 20 h

Un village de commerçants

Les marchés de Noël vous manquent ? L'Agglomération vous propose une petite rallonge avec des stands culinaires et artisanaux disposés au pied des pistes. Venez déambuler à travers les allées, grignoter un morceau de fromage ou (pour les bouches sucrées), des confiseries. Si vous envisagez d'aller aux sports d'hiver cette année, profitez aussi de ces deux jours pour vous équiper. De la location à l'achat, neuf ou d'occasion, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin sur place.

> Le samedi et le dimanche de 10 h à 18 h



Casques, skis, bâtons, chaussures... tout est disponible à la location sur place. Profitez des pistes toute la journée pour 10 euros.

Restauration montagnarde pour se réchauffer



Tout le week-end, les visiteurs trouveront sur place buvette et restauration avec, en particulier, de belles assiettes montagnardes.

> Au stade de glisse de Loisinord, avenue du Lac, Noeux-les-Mines

(T) 03 21 26 84 84

ski.loisinord@bethunebruay.fr

LABANQUE. ON A TESTÉ POUR VOUS L'« ART DATING »



Devant « Between Onitsha and Asaba », œuvre d'El Anatsui, 1985, prêt d'Eric Makin, Shikra, Hambourg (Allemagne).

Visite libre ou guidée, visite patrimoine, il y a plusieurs façons de découvrir Labanque et ses trésors. Il y aussi la rencontre approfondie avec une œuvre unique, une sorte de porte d'accès aux autres. Suivez la guide, écoutez-la, questionnez-la, et interrogez-vous.

Dès l'entrée, un simple coup d'œil sur les différentes œuvres de *Layers* promet déjà le meilleur. On n'a pourtant encore rien vu, ni au rez-de-chaussée⁽¹⁾ et encore moins dans les étages⁽²⁾. Enfin, pas de près, pas dans le détail. Les détails auxquels s'accroche aujourd'hui Elsa, l'une des médiatrices culturelles de l'endroit. Si ses collègues peuvent faire un autre choix, elle s'arrête devant une des pièces-maîtresses de l'exposition *Layers* (« Couches », « Strates »). Précisément à côté d'une œuvre en bois et aluminium intitulée *Between Onitsha and Asaba* (Entre Onitsha and Asaba, deux villes du sud-est du Nigeria, NLDR) qu'elle a choisie pour cette fois. Elle est signée El Anatsui. « Un artiste très réputé

en Afrique et même dans le monde. Il travaille avec des matériaux bruts qu'il trouve près de chez lui... »

Que voit-on ? Un tableau comme il y a très longtemps fait de planches assemblées. Un portillon ? Une barricade ? Dessus, des îlots métalliques plantés entre ce qui semble être une rivière à sec au lit tourmenté... Elsa apporte des éléments de réponse, plante le contexte, permet de pénétrer une partie de l'intimité de l'artiste, de son pays (d'adoption). Dans son exposé, il est question d'un Biafra dont les images affligeantes hantent encore les mémoires. Faut-il donc y voir le fleuve de souffrances passées ou au contraire une planche de salut ? Est-ce un message de douleur ou d'espoir ? À vous de voir.

> **Expositions Layers⁽¹⁾ (plusieurs artistes), Sojourn/Séjour (Mary Ewans) et Silex, de face et de profil (Abraham Oghobase)⁽²⁾, à Labanque, 44 place Clemenceau à Béthune jusqu'au 28 juin. Ouverture tous les jours de 14 h à 18 h 30. Tarif : 6 ou 3 €. Gratuit pour les moins de 18 ans et autres (demandeurs d'emploi, sous conditions) et, pour tous, le premier dimanche du mois.**

> **Art dating : chaque dernier dimanche du mois de 14 h 30 à 17 h 30. Visites commentées : 11 janvier et 12 janvier, 8 et 9 février, 7 et 8 mars, 12 avril, 9 et 10 mai, 13 et 14 juin de 16 h à 17 h. Visites patrimoine : 15 et 16 février, 14 et 15 mars, 18 et 19 avril, 16 et 17 mai et 20 et 21 juin de 16 h à 17 h. Réservation au 03 21 63 04 70.**

UNE PREMIÈRE NUIT DE LA LECTURE, SUR... 3 APRÈS-MIDIS

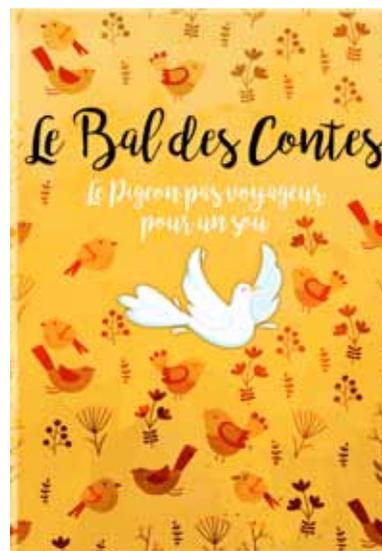
Au plan national, ce sera la 4^e édition. La première à Labanque. Le centre d'art contemporain vous donne ainsi rendez-vous les après-midis des 18 et 19 janvier et 2 février et propose une programmation dédiée au conte sous toutes ses formes.

Samedi 18 janvier à 16 h, « le bal des contes ». – Une occasion de voyager autour du monde à la découverte de cultures et de pays en musique, en histoire et en danse ! La séance s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans ou plus. Le conte est suivi d'un bal pour les petits et les grands. Gratuit. Durée 50 mn (conte et bal). Attention : le nombre de places étant

limité, inscrivez-vous au préalable au 03 21 63 04 70.

Les dimanches 19 janvier à 15 h 30 et 16 h 30 et 2 février à 15 h, 16 h et 17 h, visites contées. – La compagnie La Vache bleue vous invite à une (re)découverte de l'ancienne Banque de France grâce à une visite inédite et pleine d'humour. Des sous-sols au 2^e étage, laissez-vous guider par des personnages cocasses et hauts en couleurs ! (30 mn. Gratuit).

Dans ce même cadre, atelier autour du Moyen-Age pour les 7-11 ans le samedi 18 janvier à partir de 15 h 30 à l'église Saint-Léger de Gosnay.



Avec création d'une couronne, de marque-pages, coloriage, petit goûter, etc.

> **Sur inscription au 03 21 547 800 (limité à 18 places).**

AGGLOMÉRATION

CLEA : UNE SAISON CHASSE L'AUTRE

Faire entrer tous les modes d'expression dans les écoles, tel est le but du contrat local d'éducation artistique. Visiblement, les enfants adorent...

À l'invitation de l'Agglomération, la petite troupe de Par ici la compagnie était en résidence sur le territoire depuis la rentrée de septembre. L'occasion d'abord de travailler sur le conte. L'occasion aussi de proposer un spectacle dans les écoles à Houdain, Lapugnoy, Maisnil et Beuvry.

En ce froid lundi de décembre, la scène est plantée bien au chaud à l'école Jules-Elby, à Houdain. Les enfants y croisent une drôle de fée à la robe pleine de ressources. Une fée qui les emmène en voyage à travers sept contes plus ou moins connus, plus ou moins fidèlement rapportés. Tous sont rapidement emportés par la poésie, la magie, que dégage Marianne Duvoux, la comédienne, seule sur scène. Suivant



Des écoliers ou de la comédienne, qui a conquis l'autre ?

les cas, ils s'interrogent, sourient ou rient au hasard de leur périple commun. Et expriment franchement leur enthousiasme quand Bielle, la fée, revient les saluer.

D'un bout à l'autre de la pièce, ils auront été attentifs et intéressés (dans le bon sens du terme bien sûr). À l'instar de ce petit garçon qui ose, un peu timidement mais qui ose quand même, faire remarquer qu'il est question de pierres au début et puis plus du tout après... En tout cas, ils ont a-do-ré ! Par ici la compagnie aussi.

Une nouvelle saison commence pour le CLEA. Mickaël Bernard (compagnie À corps rompus, théâtre d'écritures contemporaines), Miki Nitadori (photographie, art plastique), Gharib M'Zouri (designer) et Delphine Bailleul, qui fait dans le théâtre culinaire, eh oui, prennent la suite. Nouveauté, il y a aussi Kozi Pastakia, un journaliste. Parce qu'à l'heure de l'Internet et des réseaux sociaux-rois, il n'est pas inutile de donner aux enfants une éducation aux médias, à l'information.

GOSNAY

LES PAS PERDUS : UN PETIT TOUR ET PUIS... S'EN REVIENNENT



Après plusieurs passages remarquables par la Cité des Électriciens, qui n'était alors pas encore réhabilitée (de 2008 à 2011), le collectif d'artistes plasticiens marseillais a pris ses quartiers à la chartreuse des Dames, à Gosnay, en novembre.

L'occasion de créer quelques installations décalées, inspirées du lieu et de son histoire, de les présenter lors d'un rendez-vous festif organisé les 30 novembre et 1er décembre. Qu'on se le dise, leur résidence aura une suite. Les Pas Perdus seront de retour à Gosnay en vue de leur participation aux Journées du patrimoine des 19 et 20 septembre prochains. Cerise sur le gâteau, ils investiront aussi le premier étage de Labanque à Béthune de septembre 2020 à février 2021 ! Petit indice sur l'esprit créatif qui devrait alors les animer : Lille sera capitale mondiale du design...

AGENDA

EXPOSITION

- **Béthune**
« Layers », « Sojourn/Séjour »
et « Silex, de face et de profil »
À Labanque (lire en page 13)

MUSIQUE

- **Dimanche 19 janvier, Gosnay**
Bach, cantates de jeunesse
Par l'ensemble Vox Luminis
À l'Unité d'art sacré, église
Saint-Léger, à 16 h. Gratuit
- **Dimanche 2 février, Gosnay**
« Nova Sonet Harmonia »
Par l'ensemble Discantus (plain chant
dominicain, polyphonies du XIII^e siècle
et chansons à la Vierge du Rosarius)
À l'Unité d'art sacré, église
Saint-Léger, à 16 h. Gratuit

Dans le cadre du contrat local d'éducation
artistique de l'Agglomération
« Huit cordes en poche »
Par le Concert d'Astrée (duo violon et alto.
Œuvres de Haydn et Mozart).

- **Le 16 janvier à 19 h au Palace à Lillers**
→ **Le 31 janvier à 18 h 30 à la
médiathèque de Lapugny**

THÉÂTRE

- **Du 4 février au 13 mars**
« Odyssees 2020 »
Dans le cadre du programme
« La Comédie près de chez vous »
À Lillers, le 4 février à 20 h
À Béthune, La Fabrique, le 5 à 18 h 30
À Marles-les-Mines, le 7 à 20 h
À Richebourg, le 8 à 20 h
À Divion, le 13 à 19 h
À Annequin, le 15 à 19 h
Et au Palace à Béthune du 10
au 13 mars à 20 h.
*Tous les détails sur
www.comediedebethune.fr / Saison*

CAFÉ LITTÉRAIRE

- **Le 15 janvier, Béthune**
Rencontre avec Luc Tartar
Au Nautilus, 74 rue Boutleux, à 19 h.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

- **Le 8 février, Béthune**
« Portes ouvertes »
à l'université d'Artois
Avec, outre la présentation générale
des campus, formations et partenaires
(CROUS...), conférence sur l'alternance
à la FSA (10 h), et présentation du DUT
génie mécanique et productique à l'IUT
(10 h 30 et 15 h).

Faculté des sciences appliquées et
institut universitaire de technologie, rue
de l'Université. Également sur les pôles
d'Arras, Lens, Douai et Liévin.
Tous les détails sur www.univ-artois.fr

ENVIRONNEMENT

- **11 janvier, Béthune**
Réception des commandes
« Plantons le décor »
Venez chercher les végétaux
que vous avez réservés.
- Atelier culinaire anti-gaspi**
Gratuit dès 6 ans. Inscription en mairie
(attention : places limitées)
- 8 janvier à Cambrin
 - 22 janvier à Billy-Berclau
 - 29 janvier à Witternesse et Vendin
 - 5 février à Guarbecque
- **21 janvier, Lillers**
Réunion d'information
Espace Info Energie
À 18 h 30, salle Sainte-Cécile,
place Jean-Jaurès
- **1^{er} février, Mont-Bernanchon**
Réouverture de Geotopia



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

2020 CALENDRIER

Collecte
des déchets
Recyclables

Semaines impaires
Semaines paires

01 JANVIER	02 FÉVRIER	03 MARS	04 AVRIL																																																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S1</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>S2</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>S3</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>S4</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>S5</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S1			1	2	3	4	5	S2	6	7	8	9	10	11	12	S3	13	14	15	16	17	18	19	S4	20	21	22	23	24	25	26	S5	27	28	29	30	31			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S5</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S6</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>S7</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>S8</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>S9</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S5					1	2		S6	3	4	5	6	7	8	9	S7	10	11	12	13	14	15	16	S8	17	18	19	20	21	22	23	S9	24	25	26	27	28	29		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S9</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>S10</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>S11</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>S12</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>S13</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>S14</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S9							1	S10	2	3	4	5	6	7	8	S11	9	10	11	12	13	14	15	S12	16	17	18	19	20	21	22	S13	23	24	25	26	27	28	29	S14	30	31						<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S14</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>S15</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>S16</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>S17</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>S18</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S14			1	2	3	4	5	S15	6	7	8	9	10	11	12	S16	13	14	15	16	17	18	19	S17	20	21	22	23	24	25	26	S18	27	28	29	30			
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S1			1	2	3	4	5																																																																																																																																																																																																				
S2	6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																																																				
S3	13	14	15	16	17	18	19																																																																																																																																																																																																				
S4	20	21	22	23	24	25	26																																																																																																																																																																																																				
S5	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																						
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S5					1	2																																																																																																																																																																																																					
S6	3	4	5	6	7	8	9																																																																																																																																																																																																				
S7	10	11	12	13	14	15	16																																																																																																																																																																																																				
S8	17	18	19	20	21	22	23																																																																																																																																																																																																				
S9	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																					
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S9							1																																																																																																																																																																																																				
S10	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																				
S11	9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																				
S12	16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																				
S13	23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																				
S14	30	31																																																																																																																																																																																																									
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S14			1	2	3	4	5																																																																																																																																																																																																				
S15	6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																																																				
S16	13	14	15	16	17	18	19																																																																																																																																																																																																				
S17	20	21	22	23	24	25	26																																																																																																																																																																																																				
S18	27	28	29	30																																																																																																																																																																																																							
05 MAI	06 JUIN	07 JUILLET	08 AOÛT																																																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S18</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>S19</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>S20</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>S21</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>S22</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>31</td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S18					1	2	3	S19	4	5	6	7	8	9	10	S20	11	12	13	14	15	16	17	S21	18	19	20	21	22	23	24	S22	25	26	27	28	29	30	31	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S23</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>S24</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>S25</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>S26</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>S27</td> <td>29</td> <td>30</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S23	1	2	3	4	5	6	7	S24	8	9	10	11	12	13	14	S25	15	16	17	18	19	20	21	S26	22	23	24	25	26	27	28	S27	29	30						<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S27</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>S28</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>S29</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>S30</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>S31</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S27			1	2	3	4	5	S28	6	7	8	9	10	11	12	S29	13	14	15	16	17	18	19	S30	20	21	22	23	24	25	26	S31	27	28	29	30	31			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S31</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>S32</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>S33</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>S34</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>S35</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>S36</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S31							1	S32	2	3	4	5	6	7	8	S33	9	10	11	12	13	14	15	S34	16	17	18	19	20	21	22	S35	23	24	25	26	27	28	29	S36	30	31					
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S18					1	2	3																																																																																																																																																																																																				
S19	4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																																																				
S20	11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																																																				
S21	18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																																																				
S22	25	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																				
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S23	1	2	3	4	5	6	7																																																																																																																																																																																																				
S24	8	9	10	11	12	13	14																																																																																																																																																																																																				
S25	15	16	17	18	19	20	21																																																																																																																																																																																																				
S26	22	23	24	25	26	27	28																																																																																																																																																																																																				
S27	29	30																																																																																																																																																																																																									
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S27			1	2	3	4	5																																																																																																																																																																																																				
S28	6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																																																				
S29	13	14	15	16	17	18	19																																																																																																																																																																																																				
S30	20	21	22	23	24	25	26																																																																																																																																																																																																				
S31	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																						
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S31							1																																																																																																																																																																																																				
S32	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																				
S33	9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																				
S34	16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																				
S35	23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																				
S36	30	31																																																																																																																																																																																																									
09 SEPTEMBRE	10 OCTOBRE	11 NOVEMBRE	12 DÉCEMBRE																																																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S36</td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>S37</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>S38</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>S39</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>S40</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S36		1	2	3	4	5	6	S37	7	8	9	10	11	12	13	S38	14	15	16	17	18	19	20	S39	21	22	23	24	25	26	27	S40	28	29	30					<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S40</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>S41</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>S42</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>S43</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>S44</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S40				1	2	3	4	S41	5	6	7	8	9	10	11	S42	12	13	14	15	16	17	18	S43	19	20	21	22	23	24	25	S44	26	27	28	29	30	31		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S44</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>S45</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>S46</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>S47</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>S48</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>S49</td> <td>30</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S44							1	S45	2	3	4	5	6	7	8	S46	9	10	11	12	13	14	15	S47	16	17	18	19	20	21	22	S48	23	24	25	26	27	28	29	S49	30							<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Lun.</th> <th>Mar.</th> <th>Mer.</th> <th>Jeu.</th> <th>Ven.</th> <th>Sam.</th> <th>Dim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S49</td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>S50</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>S51</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>S52</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>S53</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	S49		1	2	3	4	5	6	S50	7	8	9	10	11	12	13	S51	14	15	16	17	18	19	20	S52	21	22	23	24	25	26	27	S53	28	29	30	31			
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S36		1	2	3	4	5	6																																																																																																																																																																																																				
S37	7	8	9	10	11	12	13																																																																																																																																																																																																				
S38	14	15	16	17	18	19	20																																																																																																																																																																																																				
S39	21	22	23	24	25	26	27																																																																																																																																																																																																				
S40	28	29	30																																																																																																																																																																																																								
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S40				1	2	3	4																																																																																																																																																																																																				
S41	5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																																																				
S42	12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																																				
S43	19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																																																				
S44	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																					
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S44							1																																																																																																																																																																																																				
S45	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																				
S46	9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																																																				
S47	16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																																																				
S48	23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																																																				
S49	30																																																																																																																																																																																																										
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.																																																																																																																																																																																																				
S49		1	2	3	4	5	6																																																																																																																																																																																																				
S50	7	8	9	10	11	12	13																																																																																																																																																																																																				
S51	14	15	16	17	18	19	20																																																																																																																																																																																																				
S52	21	22	23	24	25	26	27																																																																																																																																																																																																				
S53	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																							



LABANQUE

CENTRE DE PRODUCTION ET DIFFUSION EN ARTS VISUELS



LAYERS

MARY EVANS
SOJOURN/SÉJOUR

ABRAHAM OGHOBASE
SILEX
DE FACE ET DE PROFIL

EXPOSITIONS
DU 7 DÉCEMBRE 2019
AU 28 JUIN 2020

COMMISSARIAT : IHEANYI ONWUEGBUCHA ET VALENTINE UMANSKY

LABANQUE
44 place Georges Clemenceau 62400 Béthune
T : 03 21 63 04 70   Labanque Béthune

El Anatsui, *Between Onitsha and Asaba*,
1985, Black afara, 150x110 cm,
Courtesy of Eric Makin, Shikra, Hamburg, Germany

Labanque est un équipement culturel
de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

BÉTHUNE
SMART CITY | CAP 2020

 **Pas-de-Calais**
Le Département



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane